ICI L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

n°32 • ÉTÉ 2017

#VoieVerte

CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

www.capi-agglo.fr

AU SOMMAIRE

© amaco.org

© TN

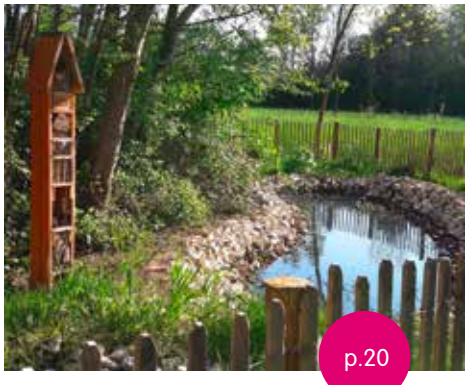

EN BREF

03 • L'agenda du Président
04 • Retour en images sur le CAPI Raid

05 • Les animations de l'été dans nos communes
06 • Se détendre dans les piscines ou au golf public
07 • L'appli ambroisie et Rando pour tous
08 • Construire durable avec la terre coulée
09 • NID'énergies et le climat dans nos assiettes
10 • La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères évolue

DOSSIER SPÉCIAL 10 ANS
10 ans de projets ! (encarté en pages centrales)

11 • La garantie Jeunes : c'est motivant
12 • Le co-working sur notre territoire
13 • CAPI entreprendre : nouvelle pépinière
14 • Transports et mobilités
16 • Les abonnements au Théâtre du Vellein
17 • La 14e Biennale d'art contemporain

À VOS AGENDAS

18 • Toutes les dates

20 • La voie verte de la Bourbre

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 32
été 2017

ISSN : 2104-5461

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
17 av. du Bourg - BP 90952
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication : Jean Papadopulo
Directrice de la Rédaction : Yasmina Hattabi
Iconographie : Aurélie Fremion
Rédaction, création graphique, mise en page : www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service communication de la CAPI, Thierry Monchatre, Christian Chevallier, X, (autres mentions sur les photos) Photo de couverture : Thierry Monchatre

Papier recyclé

Ensemble, plus loin, plus vite…

Les communes, les élus, les acteurs du territoire, les agents territoriaux, les habitants… Tous, nous avons œuvré depuis dix ans pour dessiner une intercommunalité qui n'allait pas de soi au départ mais qui a su s'imposer. Forts de nos différences, de nos sensibilités variées, de notre intelligence collective mais aussi de notre envie d'avancer ensemble, nous avons réussi à construire un territoire solide et durable, qui a trouvé sa place et prouvé sa légitimité au sein de la région Auvergne – Rhône-Alpes.

Les jours passent vite et il est utile parfois de s'arrêter afin de poser un regard sur le chemin parcouru. Le dossier de ce numéro, consacré à 10 réalisations de l'intercommunalité, montre bien comment notre action collective aboutit à la construction d'un espace de vie durable où habitants et entreprises peuvent s'épanouir. Développement durable, culture, petite enfance, économie, ou encore sport et équipements, il n'est pas de domaine où la CAPI est restée inactive. En dix ans nous avons préparé le territoire aux futurs enjeux économiques, environnementaux, sociaux.

La CAPI est aussi un territoire de vie, de rencontre et de culture. Ainsi l'été sera très animé sur le territoire grâce aux évènements organisés dans toutes nos communes et au sein des équipements de l'agglo. Les projets concrets de Nord-Isère Durable se poursuivent et c'est aussi la saison idéale pour découvrir la nouvelle voie verte et les sentiers de randonnée balisés. Il faut aussi préparer la rentrée et faire les démarches nécessaires. Et prendre le temps de s'intéresser aux nouvelles propositions du territoire, au Théâtre du Vellein ou côté entreprises, avec le co-working et la future pépinière…

Avec tous ses atouts les communes, les élus, les acteurs du territoire, les agents territoriaux, les habitants… tous, nous poursuivrons le développement de notre territoire !

Jean PAPADOPULO,
Président de la CAPI,
Maire de Four

L'extinction nocturne, c'est bénéfique

Comme près de 12 000 communes en France, Crachier, Domarin, Succieu, Nivolas-Vermelle et La Verpillière expérimentent actuellement l'extinction nocturne de l'éclairage public. La plage horaire a été fixée de minuit à 5 heures du matin, lorsque l'éclairage public se révèle le moins nécessaire.
Inscrite dans le cadre du Plan Lumière de la CAPI, cette initiative vise à diminuer fortement la pollution lumineuse et à faire des économies d'énergie. Les premiers retours sont positifs (réactions des habitants, niveau des consommations…). Four, Maubec, Ruy-Montceau et Saint Alban de Roche vont rejoindre cette démarche fin juillet 2017, Châteauvilain et Villefontaine en octobre 2017.

L'appli Air to Go

Partez à la recherche de la meilleure qualité de l'air et vérifiez le niveau de pollution sur le territoire rhônalpin grâce aux données de prévision quotidienne les plus précises de l'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Cette appli est gratuite. N'hésitez pas à la télécharger !

Saison patrimoine 17/18

La Saison patrimoine, coordonnée par Pôle Métropolitain, a pour objectif de créer des liens entre les territoires grâce à des thématiques partagées ; l'objectif est de proposer des rendez-vous à un public large et familial pour valoriser le patrimoine de manière vivante et dynamique. L'édition 16/17 illustrait le thème « patrimoine et citoyenneté », la prochaine édition, à la rentrée, portera sur le thème de l'eau. Le programme sera bientôt dévoilé… à suivre !

www.capi-agglo.fr

SAISON PATRIMOINE

La mise en eau de la station

C'est la fin des travaux d'agrandissement de la station d'épuration de Traffeyères, qui traite les eaux usées de tout l'ouest du territoire de la CAPI (celle à Bourgoin-Jallieu traitant la partie Est). Le plus gros investissement de ces dernières années, avec 12 millions d'euros, permet de finir d'équiper la CAPI au niveau des quantités mais aussi de la qualité : la station de Traffeyères assure un traitement plus efficace des eaux usées entrantes ainsi que le traitement du phosphore (rendu obligatoire par la Loi sur l'Eau). Doté d'un circuit pédagogique pour mieux comprendre le cycle de l'eau, cet équipement peut se visiter sur demande auprès du gestionnaire du site.

8 juillet : soirée Jazz

Dans le cadre des « résonances culturelles » du Pôle métropolitain avec le Festival Jazz à Vienne, l'évènement « Jazz est dans la place » est organisé sur notre territoire par le Conservatoire Hector-Berlioz CAPI. Amateurs de jazz, rendez-vous le 8 juillet à L'Isle d'Abeau (espace 2000, devant la médiathèque Agnès-Varda) :

- **17 h 30 :** atelier « Rythm & Blues » du conservatoire Hector Berlioz sur des standards d'Otis Redding, Nino Ferrer et des Blues Brothers,
- **18 h 30 :** les élèves de Vienne, de Saint-Étienne et de CAPI présentent leur travail annuel sur les compositions de Charlier et Sourisse,
- **21 heures :** quartet Benoît Sourisse, André Charlier, Pierre Perchaud et Laurent Richard.

Une belle fête, après deux années de résidence pour ces artistes conjuguant bonne humeur et grande exigence artistique.

EN BREF

Ouvertures estivales

Les médiathèques et bibliothèques de la CAPI seront ouvertes cet été, sauf aux dates précisées ci-dessous :

- Bourgoin-Jallieu : 25 juillet-19 août
- Bourgoin-Jallieu, annexe de Champ-Fleuri : 25 juillet-28 août
- L'Isle d'Abeau : 17 juillet-5 août
- Villefontaine : 7-27 août
- La Verpillière : 1er-26 août
- Saint-Quentin-Fallavier : 31 juillet- 20 août
- Ruy-Montceau : 7-27 août
- Saint-Savin : 4-22 août
- Meyrié : 23 juillet-15 août
- Four : 10 juillet-3 septembre

Aucune ne sera ouverte le samedi 15 juillet !

Des caméras

La CAPI installe un système de vidéoprotection sur le Parc International de Chesnes (Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce), première plateforme logistique de France. Après un diagnostic réalisé par les services de l'État, ce dispositif s'avère essentiel pour répondre aux besoins de sécurisation des sites industriels.
Suite à la pose des mâts, 48 caméras sont installées depuis le mois de juin. Situées à des points stratégiques, elles vont capter les entrées et sorties du site. Financé par la CAPI avec une participation de l'État, c'est un engagement fort de la collectivité envers les acteurs économiques locaux.

En travaux

TRAVAUX

Voici les principaux travaux prévus d'ici septembre.

Bourgoin-Jallieu :
- sécurisation de la route du Bugey
- travaux d'éclairage public place Saint-Michel, avenue Leclerc et avenue Tixier
- création du carrefour à feux Ladrière / RD 312 / RD 124
- aménagement de pistes cyclables sur l'avenue Barbusse

Ruy-Montceau :
- réaménagement du giratoire de la vieille borne

Saint-Savin :
- sécurisation de la route de Pré Maria
- réfection de chaussée route de Ruy

L'Isle d'Abeau :
- réalisation (partielle) de la liaison vélo gare – médipole

Châteauvilain :
- sécurisation de la RD 56a

Crachier :
- réaménagement de la route de Pian

Domarin :
- sécurisation de l'avenue de la Ferronière

Éclose-Badinières :
- revêtement chemin du Loup

Four :
- route de Vaulx-Milieu

Satolas-et-Bonce :
- revêtement route des Étraits

Villefontaine :
- cheminement piétons au droit de la maison des compagnons
- rénovation partielle de la passerelle du lycée.

ZOOM

Inaugurations, célébrations, visites, rencontres...

ANNIVERSAIRE

Les 12 et 13 mai, le Centre Simone-Signoret et la médiathèque de Villefontaine ont célébré leur 30e anniversaire, marqué par deux jours d'animations festives. L'occasion pour Jean Papadopulo de rappeler l'historique de cette espace et de souligner son rôle central dans le cœur de ville. Cet équipement de proximité, abritant 160 salariés (emploi, médico-social, culture, lecture publique…), représente un lien fort entre l'ensemble des institutions de service à la population de Villefontaine.

VOIE VERTE

Reliant Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau, la Voie verte inaugurée le 13 mai incarne la volonté politique de soutenir les déplacements en mode doux sur l'agglo. Projet partenarial local (les deux communes, la Région, les associations, le SMAAB, le SIM), cette opération s'inscrit aussi dans le projet de la Voie Verte des Confluences à l'échelle métropolitaine et la Viarhôna.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE

Le 30 mai, les élus ont visité la pépinière d'entreprises qui ouvrira cet automne à Bourgoin-Jallieu, pour accueillir des PME-TPE et artisans. Compétente en matière de développement économique, la CAPI accompagne toutes les formes d'entreprenariat en apportant le soutien nécessaire aux porteurs de projets.

JEUNES CITOYENS CAPISÉROIS

Le 31 mai s'est déroulée la traditionnelle journée d'accueil des CME et CMJ (Conseil municipal enfants et jeunes), qui vise à faire découvrir à ces futurs citoyens la réalité de la CAPI. Cette rencontre renforce aussi le sentiment d'appartenance à l'Agglomération et pour ses 10 ans, la CAPI a voulu encore plus marquer les (jeunes) esprits, avec quatre ateliers : Initiation rugby, Time's up CAPI, Atelier créatif, Vélo juke-box. Aux côtés de Patrick Nicole-Williams, le Président de la CAPI était présent pour saluer les 70 jeunes élus présents et leur rappeler quelques messages forts.

HAPPY FEW CAPI

Jean Papadopulo a mis en place une cellule « mécénat et partenariat » pour associer des entreprises à une dynamique communautaire. Le 1er juin s'est déroulée la soirée de lancement d'un club des « Happy Few CAPI », associant partenaires, amis et mécènes. Il fédère les acteurs économiques locaux, qui, par le mécénat, contribuent utilement au développement du territoire et au rayonnement de l'Agglomération.

CAPI RAID

Le Président a été très présent sur le CAPI Raid au cours des deux jours de cet événement sportif et familial, les 2 et 3 juin à Four et Vaulx-Milieu. Encourageant les sportifs, il souhaitait aussi témoigner de son soutien aux organisateurs et bénévoles, indispensables pour la bonne réussite de cette manifestation.

LA RÉGION

Le 8 juin, Éric Fournier, Vice-Président du Conseil Régional en charge du développement durable, a été accueilli par Jean Papadopulo aux Grands Ateliers à Villefontaine pour échanger sur la politique dédiée à la construction durable et à la transition énergétique. Présentation de la plateforme ASTUS, visite de la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet ; ce site est géré en direct par la CAPI, une spécificité appréciée par les élus de la Région.

L'INSERTION

Le Président a participé à la table ronde du 22 juin sur le thème « Les clauses sociales d'insertion, un levier pour l'emploi ». Soulignant l'intérêt d'un tel dispositif pour favoriser l'emploi, il a rappelé que les élus de la CAPI se sont inscrits dans cette démarche dans les projets de rénovation urbaine du territoire, avec des parcours d'insertion sociale et professionnelle des habitants de ces quartiers.

ÉCHOS D'ICI

ET DE 6 !

Le 6e CAPI RAID s'est déroulé les 2 et 3 juin à Four et Vaulx-Milieu. Bravo à tous les courageux, beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur. Encore un événement de territoire réussi !

Un été animé

À **Bourgoin-Jallieu**, la scène française du rock, artistes confirmés et talents en devenir, se produit pour la 3e édition des Belles Journées, un festival qui monte en puissance !
8 et 9 septembre | 9 concerts | Gratuit pour les moins de 12 ans | Tarif prévente : 15€ pour 1 soir - 25€ pass 2 soirs | Sur place : 18€ pour 1 soir / 30€ pass 2 soirs | www.bourgoinjallieu.fr

Ça va rugir au **Château de Saint-Quentin-Fallavier**, avec une journée dédiée à la civilisation viking proposée par la troupe Hugin et Munin.
Venez nombreux le **dimanche 27 août**. C'est instructif et c'est gratuit !

© ville de Saint-Quentin-Fallavier

© Stéphane Michaud

À l'**Office de tourisme intercommunal situé à Bourgoin-Jallieu**, l'exposition "Couleurs et Saveurs" met à l'honneur producteurs locaux et artisans. Venez à l'Espace Carnot pour découvrir gastronomie, créations et savoir-faire de notre territoire.
Du 11 juillet au 1er septembre | Entrée libre | www.capi-agglo.fr | ot@capi38.fr

À **La Verpillière**, le jeu est à l'honneur ! Pour tous les âges, avec une équipe d'animation, deux fois par semaine en début de soirée (18 heures - 19 h 30). On commence ainsi sa soirée en famille et dans la bonne humeur…
Mardi 18 juillet : jeux géants sous les halles | **Jeudi 20 juillet** : jeux d'eau au jardin de ville | **Mardi 25 juillet** : jeux collectifs au quartier de Riante Plaine | **Jeudi 27 juillet** : soirée «chansons Goldman» devant le centre social | **Mardi 1er août** : loto sur la place des Droits de l'Homme | **Jeudi 3 août** : jeux d'extérieurs au jardin de ville

© elenarostunova - Fotolia.com

À **Domarin**, on vide son grenier dans les rues du village (organisé par le comité des fêtes).
Dimanche 17 septembre

Toutes les communes fêtent le **14 juillet.** À **Saint-Savin**, c'est feu d'artifice et bal populaire, à partir de 22 h 45, sur le terrain de rugby à côté de la Mairie (organisé par la commission manifestation). À **Villefontaine**, le **13 juillet**, venez voir le grand spectacle pyrotechnique ! À partir de 21 heures au Parc du Vellein. Le thème : «Black & White», avec un Bal Jazz Swing avant et après le feu d'artifice.
Gratuit | www.mairie-villefontaine.fr/Agenda/Culture

© aopsan / Freepik

À **Succieu**, place aux gros bras pour le Challenge de Force Paysanne. Lancer de poteau, tir à la corde, lever de bottes de paille, transport de berthes,… huit équipes s'affrontent, invitées par l'Association Sportive Succieu Terres Froides.
Dimanche 23 juillet | Contact : rugby.succieu@asstf.fr

À **L'Isle d'Abeau**, la ville prend des couleurs avec L'Isle O Soleil : structures gonflables, trampoline, activités marionnettes, rallye jeunes, ateliers, jeux,…
Du 10 au 13 juillet | Accès libre | Rendez-vous au Centre social Colucci | www.mairie-ida.fr

À **Meyrié** se tient le festival des monteurs d'échafaudage. On découvre l'envers du décor avec une mise en valeur des métiers techniques du spectacle vivant.
Samedi 2 septembre | Entrée libre

À **Sérézin-de-la-Tour**, venez assister au 1er Championnat de France de Caisses à Savon Folkloriques. Prêt à relever le défi ? Créez votre équipe, fabriquez votre véhicule et participez à cette aventure amusante dans laquelle le chronomètre sera oublié au profit de la créativité et de l'originalité.
Dimanche 27 août

SPORTS

La détente en bleu

Cet été, profitez des piscines de la CAPI ; voici les jours et horaires d'ouvertures. Tous à vos maillots !

	Pierre Rajon (Bourgoin-Jallieu) du 1er juillet au 3 septembre inclus	**Fondbonnière** (L'Isle d'Abeau) du 1er juillet au 3 septembre inclus	**Saint-Bonnet** (Villefontaine) du 1er juillet au 27 août inclus	**Gallois** (La Verpillière) du 1er juillet au 3 septembre inclus	**Base nautique** (Saint-Quentin-Fallavier) du 1er juillet au 27 août inclus
LUNDI	10h-14h 15h-20h 12h30-13h15 aquabike	11h-19h	11h-19h	fermée	14h-19h
MARDI	10h-14h 15h-19h 19h15-20h aquabike	11h-19h	10h-14h 15h15-21h 19h15-20h aquabike	fermée	14h-19h
MERCREDI	10h-14h 15h-19h 19h15-20h aquagym en août	11h-19h	11h-19h	12h-19h 12h15-13h aquabike	14h-19h
JEUDI	10h-14h 15h-19h	11h-19h	11h-19h 12h15-13h aquabike	12h-20h 12h15-13h aquabike	14h-19h
VENDREDI	10h-14h 15h-19h 19h15-20h aquabike	12h-20h	11h-19h	12h-19h	14h-19h
SAMEDI	10h-14h 15h-19h 10h15-11h aquabike	11h-19h	11h-19h	12h-19h	14h-19h
DIMANCHE	10h-14h 15h-19h	11h-19h	11h-19h	12h-19h	14h-19h
		fermée le 14/07 et le 15/08	fermée le 14/07	fermée le 15/08	

Renseignement et inscription à l'aquabike auprès des hôtesses d'accueil.

ou en vert !

Cet été, venez-vous oxygéner au Golf public des 3 Vallons à L'Isle d'Abeau. Un écrin de verdure pour pratiquer le golf (parcours 9 trous technique, compact de 9 trous, practice et parcours d'initiation gratuit), se promener ou encore louer des VTT.

À noter aussi les Portes ouvertes du Golf samedi 2 septembre, de 14 heures à 17 heures.

ENVIRONNEMENT

Ambroisie : tous concernés

Le Plan de Gestion de l'ambroisie mis en œuvre depuis 2012 s'avère efficace ; l'Association Française d'Étude des Ambroisies révèle qu'en 2016, ses capteurs ont enregistré une baisse des concentrations de pollens de cette plante dans le Nord-Isère. Mais la mobilisation doit continuer !

Cet été encore, **signalez les zones infestées** par les ambroisies au moyen de l'application GPS Ambroisie pour Android seulement et téléchargez-la sans attendre sur **www.gps-ambroisie.com** ou via votre smartphone/tablette sur Google Play.

© @evinerude

Trois espèces d'ambroisie ont été classées par Décret interministériel «espèces nuisibles à la santé humaine». Le pollen de ces plantes entraîne en effet des symptômes allergiques sévères et peut provoquer l'apparition ou l'aggravation de l'asthme. Ce problème de santé publique requiert l'engagement de tous.
En 2016, une appli de signalement a été créée : GPS ambroisie. **1508 alertes** ont été émises, par des particuliers et des personnes publiques (services de la CAPI, communes…). Ces signalements ont permis d'établir la cartographie des niveaux d'infestation de l'ambroisie et le déclenchement des mesures de lutte correspondantes : **l'arrachage des plants et le fauchage**.
En lien avec la Chambre d'agriculture, la CAPI a décidé d'accompagner les agriculteurs. Longtemps considérés, à tort, comme responsables de la prolifération de l'ambroisie, ils sont au contraire de vrais acteurs de cette lutte. Un groupe de travail spécifique a été constitué, dans lequel les agriculteurs auront la parole.

Rando solidaire

La «Rando pour Tous» rassemble des marcheurs valides, des familles et des personnes en situation de handicap. Ils partagent le plaisir d'une randonnée mais surtout des rapports humains…

Pour plus de renseignements :
Service Environnement de la CAPI
04 74 27 69 23
pveyrenc@capi38.fr

La 5e édition de la «Rando pour Tous» se déroulera le mercredi 27 septembre, à partir de 9 h 30 et jusqu'à 18 heures. **Rendez-vous salle polyvalente Henri-Coppard à Saint-Savin**.
«Rando pour Tous, c'est avant tout la volonté des randonneurs de partager leur passion et les bienfaits physiques et psychologiques qui y sont liés, avec des personnes n'y ayant pas accès pour des raisons de santé, de handicap physique, mental ou social», explique Michel Laude, Conseiller Communautaire en charge des espaces naturels.

© Loïc-Cauchy

Les randonnées proposées comprennent des parcours adaptés. Ainsi chacun pratique selon ses envies et ses capacités. Dans une ambiance de convivialité et de solidarité, des échanges se nouent entre les participants et créent des liens, les différences s'effacent au profit du plaisir de la randonnée… À midi, des animations seront proposées lors du pique-nique tiré du sac.
«Rando pour tous» est organisé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Isère, en partenariat avec la CAPI, la commune de Saint-Savin et les Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté. **L'inscription, sur place, est à 2 euros. Réservez la date !**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N-ID NORD-ISÈRE DURABLE

Le Nord-Isère Durable rapproche les initiatives en faveur de la transition énergétique et soutient aujourd'hui la valorisation de la terre coulée.

© amaco.org

Construire durable avec la terre coulée

© Caracol_BEterre

Ressource locale abondante et renouvelable, la terre peut être mise en œuvre dans la construction. Le Nord-Isère a une longue tradition de construction en terre crue ; notre territoire compte de nombreuses maisons en pisé mais aussi de plus grands bâtiments comme des granges ou des logements sociaux au Domaine de la Terre à Villefontaine.

UNE NOUVELLE TECHNIQUE D'UTILISATION DE LA TERRE

© amaco.org

«La terre coulée est l'héritière du pisé, c'est un matériau innovant dont la mise en œuvre est similaire à un béton de ciment.», explique Kevin Danel, Chef de projet Animation de la filière Bâtiment Durable N-ID. Utiliser la terre coulée ne demande pas d'investissement matériel supplémentaire aux entreprises car elle se coule comme un béton classique dans un coffrage. Elle peut servir pour fabriquer des murs porteurs, des dalles ou pour rénover les bâtiments en pisé.

ZOOM SUR AMÀCO

Amàco est un centre de recherche et d'expérimentations, basé aux Grands Ateliers à Villefontaine, qui vise à valoriser dans la construction les matières brutes telles que le sable, la terre, l'eau, le bois, et l'air. Amàco est constitué de scientifiques mais également de professionnels de la construction : architectes, ingénieurs et artisans.
www.amaco.org

Cette technique apporte une réponse concrète aux maîtres d'ouvrage publics et privés qui sont en attente de plus d'innovation et d'une prise en compte du développement durable dans leurs projets de construction. Sur les marchés de demain, maîtriser cette technique est donc une réelle valeur ajoutée.
«Pour permettre aux entreprises de mettre en œuvre la terre coulée, une formation professionnelle est organisée du 17 au 21 juillet par amàco aux Grands Ateliers à Villefontaine, annonce Alain Berger, élu à la construction durable de la CAPI. Cette formation d'excellence attire des stagiaires du monde entier et la CAPI a réservé cinq places pour les professionnels locaux. C'est véritablement une opportunité à saisir !».

Contact : kdanel@capi38.fr

CAP SUR LE CAP

Le 11 mai dernier, élus et professionnels ont visité le chantier du CAP à la Tour du Pin, une future pépinière d'entreprises. Le CAP est un bâtiment exemplaire et démonstrateur : matériaux écologiques et locaux, conception bioclimatique (compacité, simplicité des volumes, toiture végétalisée, ventilation naturelle…). La terre coulée est ainsi mise en œuvre pour en faire une construction qui s'intègre dans son environnement.

© @Pôle Innovations Constructives

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N-ID NORD-ISÈRE DURABLE

Le soleil brille pour NID'énergies

Le projet de centrale villageoise (production d'électricité par panneaux photovoltaïques) se concrétise : 30 toits ont été identifiés et 50 actionnaires sont déjà réunis pour faire avancer NID'énergies.

Tout est né d'une initiative de quelques habitants suite à l'opération « Energies en fête » organisée par Nord-Isère Durable. « Un habitant de Condrieu a présenté une centrale villageoise, l'idée nous a plu et nous avons monté un groupe de volontaires pour développer ce projet ici », témoigne Christelle Claude, Vice-présidente de NID'énergies. Le principe est simple : les propriétaires (privés et publics) louent leur toit à cette société citoyenne. Des panneaux photovoltaïques y sont installés. L'électricité ainsi produite est redirigée sur un réseau classique et sa vente permet de financer d'autres installations.

UNE ACTION CITOYENNE ACCOMPAGNÉE PAR L'INTERCOMMUNALITÉ

Les premières demandes de raccordement d'installations ont été déposées auprès de la société ENEDIS et devraient aboutir sur un premier chantier cet automne. « La validation technique par ENEDIS et par un bureau d'études expert est importante car elle confirmera que les toitures sont appropriées : environ 50 mètres carrés et une exposition plein sud », ajoute Christelle Claude. Les communes de la CAPI montrent leur intérêt pour cette initiative citoyenne, comme Chèzeneuve. « Nous avons trois bâtiments publics potentiellement disponibles, précise Marcel Colomb, élu du conseil municipal. Nous avons aussi statué pour devenir actionnaire de NID'énergies avec cinq parts. » Les parts (100 euros) sont également proposées aux habitants désireux de soutenir cette dynamique et d'entrer au capital d'une société locale qui agit concrètement en faveur de la transition énergétique.

NID énergies

Une vingtaine de centrales villageoises dans la Région, dont 11 en production actuellement

Plus d'informations :
www.centralesvillageoises.fr

Contact :
Christelle Claude
nidenergies@centralesvillageoises.fr

De l'énergie dans nos assiettes

Le 17 septembre prochain, le Nord-Isère Durable, en partenariat avec l'Ageden et le département de l'Isère, vous invitent à participer à un concours de cuisine locale amateur baptisé « Le climat dans nos assiettes ».

LE CLIMAT DANS NOS ASSIETTES

Plus d'informations :
www.ageden38.org

Le défi est simple : des équipes de 3 à 4 personnes devront cuisiner un repas complet (plat et dessert) à partir de produits locaux et de saison, issus d'une agriculture raisonnée, avec un budget de 165 euros et une limite géographique de 80 kilomètres pour s'approvisionner. Le jury (diététicienne, producteur local, expert de l'énergie, cuisinier professionnel) récompensera les meilleures recettes en vertu de plusieurs critères : l'aspect gustatif, environnemental, budgétaire et esthétique. L'opération sera également animée par un marché de producteurs locaux. Le grand public pourra venir dès 12 heures à l'EFMA de Bourgoin-Jallieu qui accueille et soutient l'événement, pour des dégustations gratuites et pour voter pour ses mets préférés. Les prix du concours seront remis vers 13 h 30.

« Un événement festif, ouvert au public, où les équipes relèvent le défi de cuisiner un repas qui prend soin du climat, c'est assurément un événement qui a du sens ! », souligne Jean-Bernard Griotier, Vice-président de la CAPI (Développement durable, agriculture et transition énergétique). Au-delà, c'est participer à une prise de conscience publique de l'intérêt de consommer des produits locaux et de saison, générant peu d'émission de gaz à effet de serre et l'échange de bonnes adresses de produits locaux du territoire. À vos tabliers !

DÉCHETTERIE

Vers une taxe unique pour plus d'équilibre

En 2017 et 2018, le taux de la Taxe sur les ordures ménagères va évoluer sur le territoire de la CAPI pour répondre à un double objectif : une mise en conformité règlementaire, un meilleur équilibre entre les communes.

Comme son nom l'indique, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) sert à financer la collecte des déchets : enlèvement, transport et traitement. Elle concerne toutes les propriétés redevables de la taxe foncière.
En 2016, la TEOM a représenté 11,4 M€, de recette que la CAPI reverse au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) qui exerce pour le compte de la CAPI cette compétence sur l'ensemble de son territoire. Malgré une obligation légale, les taux de TEOM n'ont pas fait l'objet d'harmonisation à la création de la CAPI, il y a 10 ans. Il subsiste donc de fortes disparités entre les sommes payées par les habitants de la CAPI pour un service identique : 22 communes, 22 taux différents !

	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Éclose-Badinières	12,97 %	10,02 %	8,24 %
Bourgoin-Jallieu	8,96 %	8,27 %	8,24 %
Châteauvilain	15,41 %	11,18 %	8,24 %
Chèzeneuve	12,58 %	9,77 %	8,24 %
Crachier	12,54 %	9,99 %	8,24 %
Domarin	6,66 %	7,15 %	8,24 %
Les Éparres	14,15 %	10,70 %	8,24 %
Four	13,64 %	10,55 %	8,24 %
L'Isle d'Abeau	13,54 %	10,07 %	8,24 %
Maubec	12,23 %	9,83 %	8,24 %
Meyrié	11,81 %	9,58 %	8,24 %
Nivolas-Vermelle	9,80 %	8,63 %	8,24 %
Ruy-Montceau	10,10 %	8,72 %	8,24 %
Saint Alban de Roche	9,37 %	8,48 %	8,24 %
Saint-Quentin-Fallavier	4,17 %	5,74 %	8,24 %
Saint-Savin	11,30 %	9,35 %	8,24 %
Satolas-et-Bonce	3,91 %	6,30 %	8,24 %
Sérézin-de-la-Tour	12,83 %	9,93 %	8,24 %
Succieu	14,98 %	11,05 %	8,24 %
Vaulx-Milieu	4,91 %	6,31 %	8,24 %
La Verpillière	9,93 %	8,68 %	8,24 %
Villefontaine	15,69 %	11,52 %	8,24 %
		8,24 %	8,24 %

UN TAUX EN BAISSE POUR PRÈS DE 90 % DES FOYERS

« La loi oblige les intercommunalités à avoir une fiscalité unifiée et cohérente au regard du service rendu, explique Jean-Bernard Griotier, Vice-président de la CAPI (Développement durable, agriculture et transition énergétique). Les élus de l'agglo ont donc acté une harmonisation des taux de cette taxe, ce qui créera aussi plus d'équité entre les habitants de la CAPI. » En effet, à niveau de service équivalent, certains habitants paient 68 euros de TEOM quand d'autres s'acquittent de 235 euros…
Avec l'application d'un taux unique en 2018, près de 90 % des habitants de la CAPI vont voir cette taxe baisser. Seules quatre communes qui avaient historiquement des taux très bas, vont connaitre un effet inverse pour arriver à ce futur taux unique. « C'est pourquoi les élus de la CAPI ont décidé d'un lissage progressif sur deux ans au lieu d'une seule année, pour aboutir à un taux unique d'environ 8,24 % pour toutes les communes », précise Florent Duclos, Directeur environnement, déchets, air et agriculture.
Cette harmonisation crée donc un équilibre plus juste entre les habitants de l'agglo. En complément, la CAPI conjugue plusieurs actions : efforts de mobilisation pour le tri, modernisation des déchetteries, projet d'une plate-forme de co-compostage des déchets verts… Tout en rappelant que le meilleur déchet est… celui que l'on ne produit pas !

10 ans
10 actions

La CAPI, 10 ans de projets !

Depuis dix ans la CAPI, au travers des différentes compétences dont elle a la charge, a mis en œuvre des actions fortes avec pour objectif de construire une agglomération moderne dans un cadre de vie agréable. Culture, petite enfance, eau, développement durable ou encore économie : il n'est pas un secteur qui n'a pas connu un projet d'envergure structurant pour l'avenir. C'est parce que ces projets sont imaginés, étudiés, conçus et mis en œuvre à l'échelle du territoire qu'ils prennent toute leur dimension. C'est parce qu'ils sont pilotés par l'agglomération qu'ils disposent des moyens nécessaires. Et c'est parce que chaque projet se construit en bonne intelligence avec les acteurs du territoire, au premier rang desquels se trouvent les communes, que l'intercommunalité se construit. Dans les pages qui suivent, nous vous proposons un aperçu significatif mais non exhaustif des réalisations de ces dix dernières années.

10 ans
10 actions

Bourgoin-Jallieu/ L'Isle d'Abeau en mode actif !

Dans la perspective de construire un espace de vie agréable et harmonieux pour l'ensemble de la population, la CAPI a depuis 10 ans développé des projets autour de la mobilité, avec comme horizon la promotion des modes actifs. La réalisation d'un tronçon de la voie verte en a été le projet phare en la matière.

Les modes actifs regroupent tous les moyens de déplacements qui font appel à l'énergie humaine : marche, vélo, roller,… Leur promotion sur un territoire comme la CAPI répond à plusieurs objectifs : sécuriser les déplacements, économiser l'espace public en limitant les véhicules sur les routes ou en stationnement, réduire l'émission de polluants, améliorer la condition physique des usagers, contribuer à un cadre de vie apaisé. La création sur le territoire de l'agglo d'un réseau cyclable cohérent et structurant a été envisagée dès l'élaboration du Schéma Directeur Vélo en 2011. Ce schéma, qui doit se déployer jusqu'en 2021, tient compte de la géographie de l'agglomération et privilégie donc l'usage du vélo, en prévoyant des axes de déplacements adaptés pour mailler l'ensemble du territoire. La Voie Verte, qui permet de circuler le long de la Bourbre, a constitué l'épine dorsale de ce projet, l'élément structurant majeur.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact en 2014, d'une enquête publique à l'automne 2015 et a finalement été déclaré d'intérêt général en décembre 2015 par le Conseil Communautaire de la CAPI. L'avantage de ce type d'aménagement tient aussi aux à-côtés que la collectivité peut valoriser : parcours pédagogiques, aires de repos, sécurisation, autrement dit un outil qui contribue à modifier les comportements. Le tracé, qui permet de relier à vélo Bourgoin-Jallieu à L'Isle d'Abeau en une quinzaine de minutes, assure une connexion aux structures et équipements de l'agglomération via les accès au reste du réseau cyclable. C'est un aménagement qui répond parfaitement aux besoins des usagers, que ce soit pour des déplacements loisirs ou domicile/travail. Avec le développement des parkings-relais, du co-voiturage ou encore des transports en commun, la Voie verte est une belle illustration de la volonté de l'agglomération de construire un cadre de vie harmonieux pour les habitants et les entreprises.

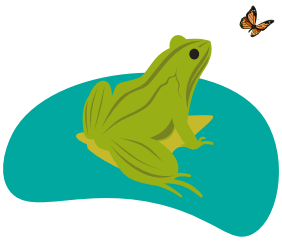

LA VOIE VERTE EN RÉSUMÉ

- sécuriser et faciliter les déplacements cycles et piétons
- développer et favoriser les modes de transport où l'énergie est fournie par l'être humain
- 3,8 km entre Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau
- inaugurée en mai 2017
- coût global TTC : 372 000 €, soit moins de 100 € au mètre linéaire
- financement : CAPI et Région Auvergne-Rhône-Alpes 85 %, CDDRA (Contrats de Développement Durable Auvergne-Rhône-Alpes) 15 %.

En 2008, le réseau des Médiathèques de la CAPI a inauguré la première édition de l'Université Populaire, un programme de partage des connaissances et des savoirs ouvert à tous. Adossée aux objectifs de promotion de la lecture publique, cette initiative dote les médiathèques de l'agglo d'une nouvelle ambition : l'Éducation Populaire.

10 ans
10 actions

L'Université Populaire pour partager les savoirs

Les Universités Populaires ont été relancées en 2002 par le philosophe Michel Onfray à Caen et il en existe 11 actuellement en France, dont celle de la CAPI. Cette dernière est singulière car elle est la première UP née en réseau de lecture publique, inscrite comme une des missions de service à la population. Au-delà de la consultation de documents imprimés ou multimédias, les acteurs de la lecture publique ajoutent donc une nouvelle forme d'accès au savoir pour l'ensemble des habitants. Pour la CAPI, les objectifs n'ont pas changé au fil des années. Il s'agit de créer un réseau de partage et de transversalité des connaissances pour permettre à chacun de s'enrichir et de progresser, de faire bénéficier le public d'un enseignement de qualité en accès libre, et enfin de proposer à chaque individu un contenu intellectuel avant tout débat et ainsi la possibilité de trouver un sens critique nécessaire à sa construction de citoyen.

Avec deux heures hebdomadaires de cours gratuits et un accès sans condition, l'Université Populaire répond pleinement à ces objectifs. La qualité et la rigueur des savoirs enseignés, la part laissée à la critique et à l'interactivité, la pratique du dialogue créent les conditions pour faciliter l'apprentissage des participants, même si le programme n'est sanctionné ni par un contrôle des connaissances ni par un diplôme. Si les cours proposés balaient tous les champs de la connaissance, l'UP propose chaque année une thématique générale («la transmission», «résistance», «Et l'humain dans tout ça ?»,…) qui est abordée selon les disciplines des enseignants. C'est un format qui a trouvé son public aussi bien du côté des enseignants qui, bien que bénévoles ont pu s'investir dans le projet, que des participants. Avec 400 inscrits réguliers et une moyenne de 60 auditeurs par séance, issus de milieux sociaux et culturels divers, l'UP connaît un réel succès.

YouTube

Les cours sont filmés et mis en ligne sur youtube.

Contact :
up@capi38.fr

10 ans
10 actions

On bouge avec le CAPI Raid

Le CAPI Raid est l'évènement sportif familial qui chaque année permet aux habitants de découvrir ou redécouvrir leur territoire de manière conviviale. Initiée en 2012, l'épreuve a gagné ses galons et servi de terrain de jeu à plus de 3 000 participants. Elle est aujourd'hui un des évènements majeurs qui nourrit l'image dynamique de l'agglomération.

Une offre multisports pour tous !
En 2017, six épreuves, en plus des ateliers découvertes, étaient proposées : Le Raid Sportif 50 km, le Raid Loisir 30 km, le Raid Family (un mini raid pour les enfants entre 8 et 12 accompagnés d'un adulte), le Raid junior, le CAPI Trail, le Canicross (une course pédestre d'environ 7 km à faire avec un chien.

En 2012, la CAPI fête ses cinq ans. L'institution est en place et gère les compétences de l'intercommunalité au service des habitants. Afin d'aller plus loin et notamment de développer le lien social et l'appartenance à la CAPI, l'idée est lancée de créer un évènement fédérateur, à l'échelle du territoire, ambitieux et ouvert à tous. La thématique du sport s'impose rapidement car la promotion de l'exercice physique est un axe fort de la collectivité (cf. les installations sportives sur le territoire) ainsi que la démocratisation des activités de pleine nature. La CAPI bénéficie d'ailleurs, dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, d'un réseau de sentiers propices à la découverte. Enfin, au travers du sport et de ses multiples facettes, il est possible de fédérer les nombreuses associations qui maillent le territoire, de s'adresser à toute la population et de développer une identité sportive de l'agglomération.
Le CAPI Raid est né ! Dès la première année, l'évènement capitalise sur la dimension multisport. Autour d'un raid classique, se greffent des courses de différents formats où la performance sportive peut laisser la place à l'expérimentation, la découverte, le partage. Les associations animent des ateliers pour faire découvrir le tir à l'arc, l'escalade ou encore le canoë. Des épreuves par équipe encouragent la convivialité et bien évidemment chaque épreuve est adaptée à tous les niveaux de pratique, chaque participant pouvant se fixer son propre objectif. Au fil des éditions, le CAPI Raid a su adapter son offre en fonction des envies et des besoins des participants pour devenir un évènement fort, porteur de l'identité dynamique du territoire.

UNE ÉPREUVE ITINÉRANTE

Autre particularité du CAPI Raid : son itinérance. Là où la majorité des évènements sportifs sont reconduits chaque année au même endroit, l'agglomération a choisi d'organiser le CAPI raid dans une commune différente chaque année. Même si ce format demande plus d'organisation, il illustre parfaitement la volonté des organisateurs de relier l'ensemble du territoire !

La CAPI fait son cirque !

La culture a toujours représenté un axe fort de l'action de la CAPI. Avec quatre équipements majeurs en gestion (le Théâtre du Vellein, le Conservatoire Hector-Berlioz, les Abattoirs et le réseau des Médiathèques), les moyens d'action sont significatifs. L'agglomération, qui regroupe espaces urbains et zones rurales, ambitionne de porter la culture là où vivent les Capisèroises et les Capisèrois. Et créer ainsi un sentiment d'appartenance au territoire. La Biennale de cirque en est un parfait exemple.

10 ans
10 actions

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2016, la Biennale de cirque c'était : 11 000 spectateurs ; 21 représentations en extérieur avec 8 500 spectateurs accueillis ; 18 représentations en salle ou chapiteau pour 3 370 spectateurs accueillis.

Depuis la création de la CAPI, le Théâtre du Vellein organise une Biennale de cirque sur l'ensemble du territoire. Elle est devenue un rendez-vous incontournable pour les habitants et les vingt-deux communes de l'agglomération accueillent un spectacle familial et gratuit. Ainsi, la Biennale de cirque, telle qu'elle est organisée et mise en œuvre, répond pleinement aux objectifs de démocratisation culturelle. Populaire, ludique, conviviale, ouverte aux familles, elle permet :

- d'offrir un évènement culturel de qualité sur l'ensemble de l'agglomération, au plus près des habitants, et à destination de tous les publics,
- de créer un sentiment d'appartenance au territoire CAPI.

Au fil des éditions, la Biennale a acquis une belle résonance et a été désignée comme évènement culturel du Pôle Métropolitain aux côtés de Jazz à Vienne, des Biennales de Danse et d'Art Contemporain de Lyon, de la Biennale du Design à Saint-Étienne et du Festival Nouvelles Voix en Beaujolais à Villefranche-Beaujolais Agglo. C'est aussi un évènement qui contribue désormais à la notoriété de la CAPI et à son attractivité.

Le choix du cirque s'est vite imposé. C'est un exercice à la croisée de pratiques artistiques variées, qui s'accommode d'infrastructures simples, accessible dans l'imaginaire collectif, et bien évidemment qui s'adresse à tous les publics. La Biennale du Cirque se déroule chaque printemps des années paires, sur une dizaine de jours. La programmation fait appel à une vingtaine de compagnies circassiennes nationales et internationales, à vocation itinérante et capables de se produire même en l'absence de structure en dur. Le week-end de clôture est l'occasion d'un grand rassemblement sur le site du Théâtre du Vellein autour d'une programmation en salle, sous chapiteau et en extérieur.

Prochaine Biennale :
du 28 mai au 10 juin 2018

La CAPI à la pointe du développement durable

La transition énergétique et le développement durable ne peuvent se concevoir qu'à l'échelle de l'agglomération. La CAPI a su pendant les dix dernières années initier une réflexion et développer un plan d'action autour de ces thèmes. En connectant les différentes ressources du territoire (géographiques, économiques, institutionnelles, citoyennes,…), l'agglomération s'est donnée les moyens d'envisager un avenir durable pour l'ensemble des habitants.

Les espaces naturels qui recouvrent une partie du territoire de la CAPI constituent une ressource que l'agglomération s'est engagée à protéger, valoriser et promouvoir. Avec 320 kilomètres de sentiers de randonnées, de nombreux sites protégés (bois, prairies, friches, étangs,…), une faune et une flore exceptionnelles, c'est un gisement de bienfaits à l'échelle du territoire. Au-delà des actions volontaristes de protection (création d'espaces naturels protégés, réduction de l'usage de polluants, dépollution des cours d'eau,…), l'enjeu est de donner aux habitants les clés pour profiter de cette nature. La CAPI a donc élaboré un agenda annuel répertoriant tous les évènements en lien avec les espaces naturels, qu'ils soient portés par l'agglomération, des communes ou des associations. Avec la participation à la Fête de la Nature par exemple, un évènement national qui célèbre pendant une semaine les richesses naturelles en invitant les habitants à découvrir la nature sous un autre angle.

La construction durable, une filière d'excellence

D'un pôle régional d'excellence à la création d'un campus national de la construction durable à Villefontaine.

10 ans
10 actions

Construire plus vite, de façon plus performante et plus respectueuse de l'environnement, mais aussi de façon économe et pour le plus grand nombre : tel est l'ambition affichée du programme du campus de la construction durable.

Porté par un consortium inédit entre les écoles d'architecture, les entreprises (Pôle Innovations Constructives, CCI Nord-Isère, ASTUS construction,…) et les centres de recherche présents sur le territoire régional avec l'appui de l'État mais aussi des collectivités très impliquées sur ce sujet dont la CAPI ; le projet va permettre la réunion des moyens des Grands Ateliers et d'Astus construction pour développer trois grands types d'activités : la formation et l'expérimentation, la recherche et développement et l'accompagnement des entreprises.

S'agissant de la formation et de l'expérimentation, il s'agit d'élargir le spectre de ce que faisaient déjà les Grands Ateliers pour élargir l'offre de formation notamment à la formation continue. En matière de R&D (Recherche et Développement), l'objectif est d'embrasser toute la chaîne de valeur : de l'innovation aux procédés constructifs jusqu'au suivi et à la maintenance des bâtiments et des liaisons avec les infrastructures urbaines. Enfin, en intégrant Astus construction, il s'agit d'élargir la gamme de compétences, notamment avec le BIM, mais aussi de développer les missions d'accompagnement de proximité des TPE/PME.

Le programme scientifique et technique, dit GAIA 2.0, a été structuré autour de six thèmes, qui feront chacun l'objet d'innovations, d'expérimentation et de formations spécifiques menées en partenariat entre des entreprises privées et les acteurs de la recherche publique spécialisée dans la conception et la construction des bâtiments.

Le Nord-Isère Durable est un projet lancé par la CAPI et la Communauté des Vallons de la Tour (intégrée depuis aux Vals du Dauphiné) qui a vocation à rapprocher toutes les initiatives en faveur de la transition énergétique sur le Nord-Isère. Dans ce contexte, MA RÉNO est un nouveau service public qui accompagne les particuliers dans la rénovation de leur logement.

MA RÉNO, une initiative ambitieuse

Particulièrement sensible aux questions environnementales et forte de sa capacité à innover, la CAPI s'est engagée dans la démarche Nord-Isère Durable afin d'inventer en Nord-Isère le territoire de demain et de devenir une référence en matière de développement durable et de transition énergétique. L'idée consiste à se positionner comme territoire pilote, à être un laboratoire d'expérimentations avec l'engagement de devenir d'ici 2050 un Territoire à Énergie POSitive (TEPos). La CAPI s'est donc engagée sur un programme concret permettant de diminuer de moitié les consommations d'énergie du territoire et de développer les énergies renouvelables sur le territoire.
Aussi, les actions tournées vers la rénovation des bâtiments afin d'améliorer la déperdition d'énergie sont fondamentales, et notamment pour les logements privés.

C'est dans ce contexte que les territoires du Nord-Isère Durable soutenus par la Région et l'Ademe ont lancé fin 2016 MA RÉNO, un service public avec pour objectif de :

- **encourager et aider** les particuliers à rénover,
- **mobiliser et accompagner** la montée en compétences des professionnels,
- **favoriser** la mise en relation demande/offre.

Dès l'initiation du projet de plateforme, la volonté des élus a été que celle-ci repose sur les acteurs du territoire et devienne le guichet unique des nombreux dispositifs afin d'améliorer leur visibilité auprès des particuliers. Ce service va donc faciliter les projets de rénovation des habitants en mettant à leur disposition différents services :

- **un premier conseil spécialisé et gratuit** (analyse des besoins et conseils quant au projet) qui débouche sur une convention d'accompagnement si le demandeur souhaite finaliser son projet,
- **un audit énergétique** pour calibrer le projet de manière précise,
- **un conseil technique** pour aider à piloter le projet, analyser les devis, établir un plan de financement.

MA RÉNO propose également des subventions, complémentaires à celles existantes, pour véritablement encourager la mise en œuvre. Le particulier peut également consulter des entreprises référencées MA RÉNO pour la réalisation des travaux. Avec ce dispositif, on voit bien la volonté de l'agglomération de construire un cadre de vie amélioré pour les générations à venir, ambition qui ne peut se réaliser qu'au niveau de l'intercommunalité.

Une gestion améliorée des espaces publics

Les déplacements et l'amélioration du cadre de vie sont au cœur des préoccupations de l'intercommunalité. La voirie, l'éclairage public sont des services qui ne sont pas toujours visibles alors qu'ils sont d'une importance majeure. Ces investissements montrent le rôle de la CAPI et sa capacité à agir pour améliorer le quotidien des usagers et être en capacité d'accueillir le développement futur du territoire. Exemples avec le Plan Lumière et l'aménagement de la route de Chatonnay.

10 ans
10 actions

Entre avril et octobre 2017, la CAPI teste avec 11 communes du territoire volontaires l'extinction de l'éclairage public nocturne entre minuit et 5 heures.

LE JOUR ET LA NUIT

Le Plan Lumière est à l'éclairage ce que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est à l'urbanisme : un plan général d'organisation et de mise en place de l'éclairage sur l'ensemble d'un territoire de manière à répondre aux différents besoins et à gérer les investissements dans le temps et dans l'espace. Il recouvre des questions urbanistiques, scénographiques, économiques, et environnementales. La CAPI regroupant des zones urbaines et rurales, une politique différenciée s'impose, qui s'articule autour des objectifs suivants :

- prendre en compte l'identité rurale et urbaine du territoire, pour adapter la luminosité,
- intégrer les usages pour conjuguer besoin des habitants et la préservation des espaces naturels,
- structurer en précisant la couleur de l'éclairage et sa puissance,
- favoriser la sécurité de certains espaces publics.

De 2011 à 2013, ce sont par exemple 14 giratoires et leurs approches qui ont fait l'objet d'une rénovation globale de l'éclairage. Sur les RD 1006 et 1085, les effets lumineux ont été modifiés : de bleus à blanc chaud, ils rendent la route plus sûre et plus confortable. Cette mise en lumière, qui intègre de la modulation d'éclairage entre 23 heures et 5 heures, aura par ailleurs permis de réaliser une économie d'environ 25 % sur la consommation annuelle !

SÉCURISER CHATONNAY

En 2015, la CAPI a procédé à un aménagement de voirie rendu nécessaire par l'évolution démographique de Ruy et Montceau. Un exemple qui illustre bien en quoi la vision et l'action intercommunales permettent d'appréhender les besoins avec plus de hauteur et d'anticipation, de les inscrire dans les plans pluriannuels d'investissement. La route qui traversait le quartier de Chatonnay ne répondait plus aux exigences de sécurité et de praticité des habitants. La cohabitation entre le trafic routier, les piétons et les scolaires provoquait de nombreux dysfonctionnements. La CAPI a donc proposé en concertation avec les différents acteurs de procéder au réaménagement de la voirie. Ainsi, de janvier à novembre 2015, la route départementale D54b s'est transformée : cheminements piétons, réduction de la vitesse automobile, plateaux surélevés, trottoirs, système d'évacuation des eaux de pluie, éclairage,… Les riverains mais également tous les usagers du territoire bénéficient désormais de 700 mètres de voirie sécurisée et d'un espace public plus confortable.

10 ans
10 actions

La vidéoprotection pour attirer les entreprises

En charge de la compétence économique sur le territoire, la CAPI travaille son attractivité au travers d'aménagements propices au développement des entreprises. La sécurisation du Parc International de Chesnes illustre l'action de l'intercommunalité au service des entreprises et des communes.

Avec un emploi sur quatre, 66 millions de tonnes de marchandises expédiées annuellement et 850 millions d'articles, la logistique représente une part essentielle de l'activité économique de la CAPI, organisée sur le Parc International de Chesnes à Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce. Raymond Feyssaguet, Vice-Président en charge du Développement Économique, rappelle « que le volume et la valeur des marchandises entreposées sur la zone sont susceptibles d'attiser les convoitises et que la sécurisation demeure une priorité ».

Consciente des enjeux de sécurité, la collectivité s'est engagée à déployer un système de vidéo protection. Pour définir au mieux les besoins du projet, la CAPI s'est appuyée sur la Gendarmerie Nationale mais a également partagé la construction de ce dispositif avec les industriels et logisticiens – réunis au sein du Pôle d'Intelligence Logistique. La CAPI a ainsi réalisé l'investissement de de plus de 600 000 euros qui recouvre l'acquisition du matériel, l'installation et l'entretien.

L'engagement de l'ensemble des partenaires s'est incarné par la signature le 6 janvier dernier d'une convention locale de coopération de sécurité avec le Préfet de l'Isère, la Gendarmerie, les Mairies des communes de Saint-Quentin-Fallavier et de Satolas-et-Bonce, la CAPI et les industriels logisticiens. Les premières caméras sont déjà en place.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Projet vidéoprotection du Parc International de Chesnes :

- 48 caméras
- 15 sites vidéoprotégés
- Enveloppe financière de 600 000 € d'investissement.
- Subvention de l'État à hauteur de 60 % sur la prestation d'installation et d'acquisition des caméras (opération soutenue par l'État au travers d'une dotation de soutien à l'investissement public local, d'un montant maximum de 150 K€)
- Livraison en septembre 2017

La rénovation urbaine, un enjeu collectif

Dans le cadre de la réforme nationale pour la réhabilitation des espaces urbains souffrant d'une précarité multiple, la CAPI est associée au déploiement du protocole « politique de la ville » dans cinq quartiers de l'agglomération. Ces derniers ont bénéficié de solidarités nationales et locales avec la mobilisation de financements spécifiques.

Les quartiers de Champ-Fleuri pour Bourgoin-Jallieu, Saint-Hubert pour L'Isle d'Abeau, Saint-Bonnet pour Villefontaine ont fait l'objet entre 2009 et 2017 d'un plan d'action spécifique qui a permis de mobiliser des moyens importants pour améliorer les conditions de vie. L'enjeu principal du projet de rénovation urbaine a été de rétablir l'attractivité des quartiers en transformant durablement le cadre de vie et leurs images. Cinq objectifs prioritaires ont été définis, puis adaptés en fonction des priorités des quartiers concernés :

- Intégrer le quartier à la Ville et favoriser son attractivité,
- Affirmer une vraie centralité de quartier,
- Favoriser la mixité et l'attractivité de l'habitat,
- Conforter la vocation verte du quartier,
- Réaménager et hiérarchiser les espaces extérieurs et de circulation (mode de déplacements doux, création de voies de desserte, sécurisation de voies, aménagement d'espaces collectifs)

Cette prise en compte des disparités au niveau de l'agglomération et le déploiement d'une politique ciblée, volontariste sont fondamentaux pour le développement harmonieux du territoire. Une fois de plus, les acteurs et les habitants ont pu constater que l'élaboration et la mise en œuvre d'actions se fait plus sûrement et plus efficacement à l'échelle de l'agglomération. Ainsi, depuis 2014, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) a permis de mettre en exergue les spécificités urbaines et sociales de la CAPI et d'analyser les quartiers les plus fragiles ayant des dysfonctionnements sur ces thèmes. Cette réflexion a permis de lister des secteurs considérés comme prioritaires à l'échelle de l'agglomération et d'élaborer une stratégie à long terme, en intégrant notamment les échanges de la CAPI avec les acteurs locaux, la Région Auvergne – Rhône-Alpes et l'ANRU sur ce sujet.

10 ans
10 actions

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

- **À Champ-Fleuri (Bourgoin-Jallieu) :** 39 opérations soldées (démolition de l'immeuble Chopin et reconstruction des 99 logements, réhabilitation de 586 logements, créations de voies cyclables, reconstruction des locaux commerciaux…)
- **À Saint-Bonnet (Villefontaine) :** réhabilitation du Voltaire, des Serpentines et du Comète, création d'une place centrale, requalification du Boulevard de Villefontaine, réaménagement du secteur piscine,…
- **À Saint-Hubert (L'Isle d'Abeau)** : requalification des axes et des espaces en friche, réalisation d'une voie de désenclavement.

10 ans
10 actions

Une politique volontariste pour la petite enfance

Dès sa création, la CAPI a choisi de prendre en charge la gestion de la compétence petite enfance, laquelle ne fait pas partie des compétences obligatoires. Ce choix a permis à l'intercommunalité de développer très tôt une offre de services équitable pour l'ensemble des habitants. Les projets se sont appuyés sur un schéma directeur conçu dès 2009 tenant compte d'un diagnostic, de l'évolution démographique et des différents modes de garde existants.

Pour un territoire comme celui de la CAPI, associant espaces urbains et zones rurales, le choix d'une politique de la petite enfance globale est indispensable afin d'encourager le processus de développement. C'est un engagement tant au niveau de l'accueil individuel grâce aux 9 Relais Assistantes Maternelles répartis sur l'ensemble du territoire, que de l'accueil collectif. Depuis 2008, l'intercommunalité s'est assurée d'équilibrer et d'adapter son offre en termes d'accueil pour proposer aux familles un service optimum. Anne Chaumont-Puillet, conseillère communautaire déléguée à la petite enfance, confirme : « Ce développement du nombre des RAM permet à la plupart des assistantes maternelles privées du territoire d' y avoir accès, et favorise leur professionnalisation.
La mise en place de ces structures a été rendue possible grâce au soutien financier essentiel de la CAF de l'Isère (Caisse d'Allocations Familiales). » La vision globale permet également de mieux utiliser les ressources en fonction des besoins et de proposer des services enrichis.

« Le déploiement à partir de 2013 de l'accueil itinérant a constitué un bel exemple de réponse aux besoins spécifiques du territoire, que seule l'intercommunalité a pu permettre », poursuit Anne Chaumont-Puillet. L'idée ? Proposer aux habitants des communes rurales d'accueillir les enfants dans des structures mobiles selon un planning prédéfini. Cette organisation offre aux usagers plus de liberté et c'est bien la mutualisation des moyens et la vision globale qui le permet. Dans le même ordre d'idée, le multi-accueil « Les Petits Princes », ouvert en janvier dernier, a été pensé pour les familles aux horaires atypiques. Avec une amplitude d'ouverture de 6 heures du matin à 22 heures, la structure facilite la vie des familles. On ajoutera l'ouverture de la micro-crèche Les Alevins à Saint-Savin en 2013 qui faisait suite au constat d'une disparité entre l'est et l'ouest. Où l'on voit bien que c'est cette vision à l'échelle de tout le territoire et la capacité à mobiliser les ressources qui explique la réussite de la politique petite enfance de la CAPI.

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI REGROUPE 34 ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- 24 structures d'accueil sur 8 communes pour les enfants de 2.5 mois à 4 ans.
- 9 Relais Assistantes Maternelles sur l'ensemble du territoire : des lieux d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles agréées, les parents et les enfants.
- 2 Points Information Petite Enfance pour renseigner et orienter les familles de la CAPI.
- 1 ludothèque (prêts de jeux et animations) qui s'adresse à l'ensemble des structures petite enfance.

10 ans
10 actions

La STEP a fait eaux neuves !

La Station d'Épuration (STEP) du secteur de Bourgoin-Jallieu, inaugurée le 30 mai 2013, est un équipement majeur du territoire et le plus gros investissement réalisé par la CAPI depuis sa création en 2007. Piloté au niveau de l'intercommunalité, ce projet à la fois technique et économique, engage pour le futur et la qualité de vie des habitants. C'est une vraie réussite.

La gestion de l'eau est un sujet complexe qui a tout naturellement fait partie des compétences obligatoires prises en charge par la CAPI dès sa création. Elle recouvre l'eau potable, l'assainissement, les eaux pluviales urbaines et la défense contre l'incendie. Pour cette compétence, les actions portées par la CAPI sont "invisibles", c'est-à-dire que les habitants profitent quotidiennement du service sans imaginer tout ce que cela représente de travail et d'expertise. Mais l'enjeu est de taille car de sa réussite dépend une partie de l'avenir du territoire, de sa croissance et de son développement. Et cela d'autant plus que la STEP du secteur berjallien a la spécificité de traiter des flux domestiques et industriels : c'est donc un outil qui accompagne aussi le développement économique du territoire.

À QUI PROFITE LA STEP ?

Les habitants de dix communes du territoire bénéficient des services fournis par la STEP : Bourgoin-Jallieu, Domarin, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Saint Alban de Roche, Saint-Savin, Sérézin de la Tour.

La décision de sa réhabilitation et de son extension a été prise en 2005. La CAPI a assuré la responsabilité de cette réalisation. Le projet est d'ailleurs d'une telle envergure qu'il ne peut se concevoir qu'à l'échelle de l'intercommunalité. Les travaux ont démarré début 2010 et se sont terminés en novembre 2012. La capacité de traitement anticipe les besoins futurs du territoire. Ainsi, des prétraitements à la sortie des effluents en passant par le traitement des boues résiduelles, la STEP est en mesure de traiter les eaux usées domestiques et industrielles pour un équivalent à 120 000 habitants. Soucieuse de l'environnement, la CAPI s'est assurée que le projet permettait la protection du milieu écologique, notamment par le rejet d'une eau suffisamment propre dans le milieu naturel (la Bourbre) conformément à la Directive Cadre Européenne sur l'eau.

CÔTÉ BUDGET

Le coût global de réalisation et de mise en service de la STEP de Bourgoin-Jallieu s'est élevé à 37 millions d'euros. Le premier investisseur, avec 27 millions d'euros, est la CAPI. Viennent ensuite l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse avec 8,5 millions d'euros puis le Conseil Départemental de l'Isère avec 1,5 million d'euros.

Michel Rival, Vice-président de la CAPI (Politique de l'habitat et Cohésion sociale)

« C'est une belle initiative. La CAPI sera très vigilante sur ce dispositif. »

La CAPI soutient la Garantie Jeunes

Animée par le Mission Locale Nord-Isère, la Garantie Jeunes permet aux 16-25 ans en situation de précarité de retrouver le chemin de l'emploi. Ce dispositif mis en place par l'État et financé par des fonds européens donne des résultats concrets sur notre territoire.

Mission Locale Nord-Isère
7 place Charlie-Chaplin
38300 Bourgoin-Jallieu
04 74 97 29 70
www.mission-locale-nord-isere.fr

Inscrit à la Garantie Jeunes depuis un an, Bilal a repris espoir. « Après un CAP Froid et climatisation, je peinais à trouver un patron, témoigne le jeune Berjallien. C'est le médiateur de notre quartier qui m'a parlé de la Garantie Jeunes et me voici aujourd'hui à nouveau motivé ! Depuis un an, je travaille en intérim dans le domaine de la logistique. Grâce aux conseils de Marie, de la Mission locale, j'ai effectué un stage dans un magasin de sport et ça m'a tellement plu que c'est devenu mon projet professionnel : travailler en lien avec le sport et l'animation. » Même état d'esprit positif chez Dany, de Villefontaine. « Ayant enchaîné les missions d'intérim grâce au réseau de la Mission locale, j'ai découvert de nouveaux horizons et des perspectives d'avenir. Le but est de renforcer son CV, de cumuler des expériences et de bénéficier de conseils. Ça marche ! Je m'oriente aujourd'hui vers l'animation. Je passe mon BAFA et je me sens soutenu, c'est motivant… »

ACCOMPAGNER 150 JEUNES

Ces témoignages donnent du sens à ce dispositif, soutenu par la CAPI et le réseau local des acteurs de l'emploi. Animé par la Mission Locale Nord-Isère, c'est un plan d'actions concret destiné à un public cible : les 16-25 ans en situation de grande précarité, qui ne sont ni étudiants, ni en formation, ni en emploi. « La Garantie Jeunes est un engagement entre un jeune, la Mission Locale et l'État. Il comprend un accompagnement pendant un an vers l'emploi, avec un maximum de périodes en entreprise et un soutien financier de l'État », précise Lorraine Bordet, Responsable de Pôle à la Mission locale Nord-Isère.
Alternant des sessions collectives et des ateliers (travailler la confiance en soi, aide au CV, préparation à l'entretien, droits et devoirs du salarié, etc), le dispositif comprend un suivi individuel chaque semaine. « L'objectif ici est d'accompagner 150 jeunes dont 20 % issus des quartiers Politique de la Ville, indique Michel Rival, Vice-président de la CAPI (Politique de l'habitat et Cohésion sociale). Les premiers résultats sont encourageants, les jeunes s'impliquent, et le réseau d'employeurs s'investit également. » Une antenne va ouvrir le 28 août sur le site de Villefontaine, complétant celle de Bourgoin-Jallieu.

ÉCONOMIE

© TN

Le Troquet Numérique à Bourgoin-Jallieu, 15 euros la journée ou 128 euros le mois

© OW

Open Work à Bourgoin-Jallieu, de 4 euros de l'heure à 199 euros le mois

Happy working

Le coworking, ou cotravail (terme officiel en France), est un type d'organisation qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, un réseau de travailleurs encourageant le partage et l'échange. En France, plus de 100 000 personnes travaillent ou ont déjà travaillé en espace de coworking, plaçant notre pays au 6e rang mondial. Plusieurs formules existent sur le territoire CAPI, en voici deux exemples.

© OW

Open Work
04 74 28 88 89
contact@open-work.fr

© TN

Le Troquet Numérique
04 74 28 32 26
contact@troquet-numerique.org

À l'origine, l'idée est de permettre aux travailleurs indépendants de ne pas rester isolés chez eux et aux créateurs d'entreprise d'avoir un lieu de travail souple avant de se lancer véritablement. Avec le développement de l'économie collaborative favorisée par les nouvelles technologies, le coworking a pris de l'importance, sortant des grands pôles urbains pour gagner toutes les villes.

OPEN WORK

C'est ainsi que Nathalie Bonnaire, dirigeante du Letter Case, définit son offre : « Nous avons agrandi notre centre d'affaires pour proposer Open Work, des espaces de travail et une salle de réunion avec des formules simples et très attractives, de la demie journée au mois… », précise t-elle. 180 mètres carrés au total, avec une vingtaine de postes de travail et deux bureaux fermés privatifs pour des rendez-vous clients nécessitant une certaine discrétion. Parquet, luminaires, canapés, déco… l'environnement est élégant et fonctionnel, avec connexion internet ethernet ou wifi. « L'intérêt est aussi l'échange entre les professionnels, qui peuvent se croiser à la machine à café pour discuter, note Nathalie Bonnaire. C'est réellement dynamisant de ne pas rester isolé et de trouver un espace de socialisation comparable à une entreprise. » Le plus : un parking gratuit.

TROQUET NUMÉRIQUE

« Nous nous définissons comme un tiers-lieu, annonce Florence Blanchier, coworkeuse du Troquet Numérique. Il a pour vocation de recréer un espace de convergence, dans lequel se croisent des entrepreneurs, télétravailleurs, associations, formateurs, étudiants et demandeurs d'emploi, bref, c'est très ouvert… » Sur 180 mètres carrés, le Troquet Numérique propose une quinzaine de postes de travail, répartis dans plusieurs salles et en open space. « Le bureau est un prétexte !, s'exclame Catherine Rabiet, coworkeuse. Nous venons surtout ici pour un partage de savoirs et du travail collaboratif. On échange sans peur de concurrence, on fait au contraire profiter les autres de nos compétences. » C'est ainsi que les membres animent des rencontres thématiques, créent des outils et se passent des contacts. La location des espaces de travail est en gestion libre, il suffit d'un mail pour réserver, on vient travailler puis on reçoit une facture chaque mois. Le plus : une position en centre-ville.

Pour toute question sur le coworking, renseignement auprès du service Développement économique de la CAPI.
04 74 27 28 00 / www.capi-agglo.fr

ÉCONOMIE

Nouveau : une pépinière au service des jeunes pousses

«Entrepreneurs, démarrez votre activité dans les meilleures conditions en Nord-Isère». Telle est l'opportunité offerte par la future pépinière d'entreprises située à Bourgoin-Jallieu. Neuf locaux d'activité sont proposés, de 80 à 160 mètres carrés.

CAPI – Développement économique
economie@capi38.fr
04 74 27 69 13

Une pépinière d'entreprises est une structure destinée à faciliter la création d'entreprises en apportant un soutien technique et financier, des conseils et des services. Et en effet, quand on démarre son entreprise, disposer de locaux à loyer accessible représente un vrai plus. «Située dans le centre de Bourgoin-Jallieu, la pépinière CAPI Entreprendre va offrir aux créateurs d'entreprise artisanale ou industrielle, une solution intéressante pour exercer leur activité dans de bonnes conditions», commente Raymond Feyssaguet, Vice-président de la CAPI (Développement économique).

CAPI ENTREPRENDRE
La pépinière

1000 m² de locaux

9 ateliers

Jusqu'à 36 mois de location

© Fotolia

DES SERVICES ET UN SOUTIEN

Disposant d'un accès internet par la fibre, les locataires pourront également utiliser des salles de réunion mutualisées. Mieux : ils vont bénéficier de prestations sur-mesure, avec un accompagnement individuel et de mises en relation avec un réseau d'experts. «L'entrepreneur n'est pas seul, c'est un facteur important pour sa motivation et même la réussite de son projet», poursuit Raymond Feyssaguet.
Située dans la Zone Artisanale de la Plaine, la pépinière sera très accessible et dispose de commerces et espaces de restauration à quelques minutes à pied. Financé par la CAPI, la Région et la ville de Bourgoin-Jallieu, ce nouvel espace professionnel est un vrai coup de pouce pour l'économie et l'emploi sur le territoire.
Elle accueillera ses premiers locataires cet automne. Ils peuvent dès à présent se manifester pour se positionner.

TRANSPORT

En mode estival

Du 8 juillet au 19 août, les horaires d'ouverture des Points Infos RUBAN changent pour se mettre au rythme de l'été :

- **Bourgoin-Jallieu** : ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.
- **Villefontaine** : ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 heures à 17 h 15.
- **L'Isle d'Abeau** : ouvert du 3 au 13 juillet et du 21 août au 8 septembre de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

Les abonnements de la rentrée sont déjà en vente et pour éviter les files d'attente, ne tardez pas et rechargez dès maintenant !

+ d'offres sur le réseau RUBAN pour la rentrée

Dès le 4 septembre, le réseau RUBAN évolue pour mieux répondre à vos attentes. Les lignes C, M, Flexibus 32-33 et Dimbus se transforment pour vous apporter un meilleur service.

- **Dans Bourgoin-Jallieu** : un bus toutes les 30 minutes sur la ligne C, du lundi au samedi toute l'année. Il suffit désormais de retenir l'heure de passage à son arrêt. Par exemple, les départs de Champaret se feront à 15 et 45 de chaque heure.
  La ligne C fonctionnera de 5 h 50 à 21 h 15 du lundi au samedi toute l'année pour faciliter tous vos déplacements : domicile-travail, une séance au cinéma, pour vos courses ou encore pour prendre le train… Ruban est à votre service.
- **La ligne M** constitue un véritable lien entre Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau. Elle dessert la zone de la Maladière, des Sayes, le centre commercial Carrefour, le Médipôle, le centre-ville de L'Isle d'Abeau ainsi que celui de Bourgoin-Jallieu et sa gare… Pour répondre à vos besoins, la ligne M fonctionnera désormais de 4 h 40 à 22 h 30 du lundi au samedi.
- **Les lignes régulières A, F, M et C** (entre Mozas et la gare de Bourgoin) sont en service entre 12 heures et 20 h 15 le dimanche et les jours fériés. Pour plus de simplicité, elles suivront le même itinéraire que le reste de la semaine.
- **À partir du dimanche 10 septembre,** il sera possible de se déplacer entre Mozas le Bas et la Gare de Bourgoin-Jallieu, via le quartier de Champ-Fleuri. Cinq allers-retours seront proposés sur la ligne C (terminus à la gare) tous les dimanches et jours fériés, entre 12 h 15 et 20 h 15.

Et toujours toutes les infos sur le site Internet www.rubantransport.com

La vélo-école, ça roule !

Osez l'Vélo, l'atelier vélo associatif créé par l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement) propose une vélo-école pour adultes, avec le soutien de la CAPI. Des cours sont assurés pour les débutants (apprendre à rouler en vélo) et pour les cyclistes qui veulent se perfectionner pour rouler en sécurité dans la circulation : connaître la réglementation, apprendre les bons réflexes, choisir son itinéraire…
Ce service joint l'utile à l'agréable. « Le vélo est un mode de déplacement écologique, pratique et économique, rappelle Guy Valentin, de l'association. Nous avons des débutantes qui en cinq séances ont appris les basiques et sauront bientôt faire du vélo. »

Une carte, 5 séances :
- Adhésion annuelle à l'association APIE : 25 ou 15 €
- Abonnement 5 séances : 25€
- Cours sur rendez-vous (1 heure), pour 3 à 5 personnes.
- Prêt d'un vélo et casque si besoin.

Toutes les infos :
www.apie-asso.net
06 72 98 39 35

Oui aux navettes !

Depuis le 31 mars 2017, les navettes desservant l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry roulent désormais aux couleurs de OUIBUS, au départ de 18 villes. Sur le territoire CAPI, sont concernées les communes de Bourgoin-Jallieu (quatre allers-retours quotidiens) et Villefontaine (neuf allers-retours) sur le territoire CAPI. Une navette pratique avec sièges confortables, wifi gratuit et prises électriques…
Réservations sur OUIBUS.COM ou via l'application mobile OUIBUS.

Pratique !

Une borne de rechargement de titres de transport a été installée sur le parking relais de Saint-Quentin-Fallavier (Luzais A43). Elle permet de charger les titres des réseaux Transisère et RUBAN sur carte OùRA.

Informations et tarifs sur www.rubantransport.com

La mise en accessibilité continue

Dans le cadre de son Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (Sd'AP), la CAPI aménage chaque année des arrêts de bus pour qu'ils soient conformes aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). À ce jour, 120 points d'arrêts sur les 680 du réseau RUBAN ont été aménagés. Le programme se poursuit en 2017, ligne par ligne, pour plus de cohérence. La Ligne C sera bientôt totalement accessible, puis ce seront les points d'arrêt des lignes A et D qui seront réalisés.

CULTURE

Les abonnements au Théâtre du Vellein, c'est parti !

Les présentations de saison 17/18 du Théâtre du Vellein ont déjà eu lieu… Il est temps de vous abonner.

Plein de belles propositions à découvrir sur : http://theatre.capi-agglo.fr

N'hésitez pas à demander la plaquette de saison au 04 74 96 78 96

Restez connecté :
Théâtre du Vellein CAPI

NOUVELLES FORMULES D'ABONNEMENT

- **Abonnement Adulte** : choisissez 4 spectacles ou plus
- **Abonnement Famille** : choisissez 3 spectacles au moins dans la programmation Famille
- **Abonnement Mini** : choisissez 2 spectacles ou plus

Et le tarif abonné est garanti pour tous sur les autres spectacles achetés en cours de saison.

HAPPY HOUR

Le Théâtre du Vellein propose une nouvelle formule : «Happy Hour», ou comment décliner le concept de «l'heure heureuse» au Théâtre ! Pour en bénéficier, vous n'avez pas besoin de justificatif, juste d'une montre ! En effet, certains spectacles sont proposés à un **tarif privilégié** pour un achat du billet **une heure avant**, le soir même (dans la limite des places disponibles), par téléphone ou directement au guichet du Théâtre.

NOUVELLES MODALITÉS DE RÉSERVATION

- **En ligne** (sur http://theatre.capi-agglo.fr) dès le 26 juin pour les abonnements et dès le 5 septembre pour les places à l'unité (dans la limite des places disponibles).
- **À l'Office de Tourisme CAPI** à Bourgoin-Jallieu (tél. 04 74 93 47 50).
- Et toujours **au Théâtre du Vellein** bien sûr, avec de nouveaux horaires d'ouverture comme le vendredi de 12 h 30 à 16 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 (du 9 septembre au 21 octobre inclus) l'ouverture en continu jusqu'à l'heure de la représentation les soirs de spectacles au Vellein… (tél. 04 74 80 71 85).

N'hésitez pas à contacter le Théâtre pour toute précision.

ET EN 2018, UNE NOUVELLE BIENNALE DE CIRQUE

Elle aura lieu du 28 mai au 10 juin sur tout le territoire de la CAPI. Avec une nouveauté : vous pouvez dès à présent prendre dans votre abonnement le grand spectacle sous chapiteau, ***Sous la toile de Jheronimus*** **de la Cie Les Colporteurs**.

EN OUVERTURE DE SAISON

Et pour vous mettre l'eau à la bouche, le spectacle ***Esquif***, avec une carte blanche **joyeuse, ludique et festive** confiée à la compagnie. Un cirque musical pour 18 musiciens, 2 acrobates et 1 funambule. Spectacle à savourer en famille, **dès 8 ans**, les 3 et 4 octobre prochains.

Escapades…

Pôle métropolitain

La 14e édition Biennale d'art contemporain de Lyon sera inaugurée le 20 septembre prochain. Elle se déroulera jusqu'au 7 janvier 2018, ouvrant les portes de mondes flottants…

C'est l'un des événements culturels repérés comme majeurs sur le Pôle métropolitain (dont la CAPI fait partie). Confiée à Emma Lavigne, directrice du Centre Pompidou Metz, la Biennale s'annonce aussi poétique qu'en prise directe avec son époque. Son exposition principale s'appelle "Mondes flottants". Ils symbolisent la réponse donnée par Emma Lavigne à la modernité, fil rouge de la trilogie initiée en 2015 de la Biennale d'art contemporain de Lyon. Autre symbole : qui dit «flottant» dit «eau», comme celle du Rhône et de la Saône, les deux cours d'eau qui traversent Lyon.

TOUS PUBLICS

Cette 14e édition de la BAC rassemble 60 artistes et comptera six sections, conçues comme autant d'archipels. Elle comprendra des collections du Centre Pompidou, qui participera à la Biennale dans le cadre des manifestations organisées pour ses 40 ans.
Ces «Mondes flottants» se dévoileront sur deux lieux : le musée d'art contemporain (Le macLYON à la Cité Internationale) et la Sucrière (Les Docks quai Rambaud). Alors pour s'évader et découvrir des créations de l'art contemporain, ne manquez pas cet événement. Toutes les infos figurent sur le site internet de la Biennale, avec, à noter, des visites guidées sur réservation.

www.labiennaledelyon.com

Du mardi au vendredi
de 11 heures à
18 heures

Samedi et dimanche de
11 heures à 19 heures

Nocturnes jusqu'à
22 heures les vendredis
29 septembre,
13 octobre,
17 novembre et
15 décembre

248 000
visiteurs
(dont **44,5 %**
ont moins de 26 ans)

1300
journalistes

6 000
professionnels

532
artistes

63 %
des œuvres
exposées créées
pour l'événement

À VOS AGENDAS

JUILLET

Exposition « Bourgoin-Jallieu, 50 ans » | Du vendredi 29 juin au dimanche 17 septembre | Musée – Bourgoin-Jallieu

À la rencontre de la Réserve Naturelle – Étang de Saint-Bonnet | Mercredi 5 | entre 15 heures et 17 heures | RDV Observatoire du bas Rond-point – Vaulx-Milieu

Jazz est dans la place | Charlier-Sourisse | Samedi 8 | à partir de 17 h 30 | Espace 2000 – L'Isle d'Abeau

Cinéma en Plein Air – « The Little Prince » | Samedi 8 | 22 heures | Accès libre | Centre Social Colucci (rue des fouilleuses) – L'Isle d'Abeau

Découverte de l'Étang de Fallavier et Vallon du Layet | Dimanche 9 | entre 15 h 30 et 18 heures | Parc de Fallavier – Saint-Quentin-Fallavier

L'Isle O Soleil | Du 10 au 13 juillet | Centre social Colucci – L'Isle d'Abeau

Bib de rue Été | Lundi 10 | de 15 heures à 18 heures | Centre social Michel-Colucci – L'Isle d'Abeau

Bib de rue Été | Lundi 10 | de 10 heures à 12 heures | Riante Plaine – La Verpillière

Exposition Couleurs et saveurs | Du 11 juillet au 1er septembre | Espace Carnot à l'Office de tourisme CAPI – Bourgoin-Jallieu

Spectacle Marionnettes | « Meuh » | Mardi 11 | 18 heures – Accès libre | Centre Social Colucci (rue des fouilleuses) – L'Isle d'Abeau

Ciné été | « Tous en scène » | Mardi 11 | à partir de la tombée de la nuit | Champ-Fleuri – Bourgoin-Jallieu

Un été au ciné au Mas de la Raz | Papa ou maman | Mercredi 12 | à 22 heures | Derrière la Maison de quartier Louise-Michel – Villefontaine

Bib de rue Été | Jeudi 13 | de 10 heures à 12 heures | Fougères – Villefontaine

Bib de rue Été | Jeudi 13 | de 10 heures à 12 heures | Riante Plaine – La Verpillière

Feu d'artifice | Jeudi 13 | à partir de 19 heures | Parc des Lilattes | Bourgoin-Jallieu

Bal – Spectacle pyrotechnique | Jeudi 13 | à partir de 20 heures | Parc Saint-Hubert – L'Isle d'Abeau

Spectacle pyrotechnique et bal | Jeudi 13 | à partir de 21 heures | Parc du Vellein – Villefontaine

Feu d'artifice et bal populaire | Jeudi 13 | à partir de 22 h 45 | Sur le terrain de rugby près de la mairie – Saint-Savin

Feu d'artifice – Bal populaire | à partir de 22 h 45 | Vendredi 14 | sur le terrain de rugby (à côté de la Mairie) – Saint-Savin

Bib de rue Été | Lundi 17 | de 10 heures à 12 heures | Riante Plaine – La Verpillière

Ciné été | « Ma vie de courgette » | Mardi 18 | à partir de la tombée de la nuit | Boussieu – Bourgoin-Jallieu

Bib de rue Été | Mardi 18 | de 10 heures à 12 heures | Triforium – L'Isle d'Abeau

Jeux géants | Mardi 18 | 18 heures-19 h 30 | Les Halles – La Verpillière

Un été au ciné à la Maison Quartier de Saint-Bonnet | La Vache | Mardi 18 | à 22 heures | Place Victor-et-Hélène-Basch – Villefontaine

Bib de rue Été | Jeudi 20 | de 10 heures à 12 heures | Servenoble – Villefontaine

Bib de rue Été | Jeudi 20 | de 10 heures à 12 heures | Riante Plaine – La Verpillière

Jeux d'eau | Jeudi 20 | 18 heures-19 h 30 | Jardin de ville – La Verpillière

Un été au ciné à Servenoble | Vice-Versa | Jeudi 20 | à 22 heures | Place de l'Échiquier – Villefontaine

Bib de rue Été | Vendredi 21 | de 10 heures à 12 heures | Aire de jeu – Centre du village – Saint-Quentin-Fallavier

Session jeux vidéo – XBOX360 et WIIU | Vendredi 21 | Médiathèque CAPI – Ruy-Montceau

Cinéma en Plein Air | « Les nouvelles aventures d'Aladin » | Samedi 22 | 22 heures | Groupe Scolaire « Les 3 Vallons » (avenue de Chantalouette) – L'Isle d'Abeau

Challenge de Force Paysanne | Dimanche 23 | Succieu

Découverte de l'Étang de Fallavier et Vallon du Layet | Dimanche 23 | entre 15 h 30 et 18 heures | Parc de Fallavier – Saint-Quentin-Fallavier

Bib de rue Été | Lundi 24 | de 10 heures à 12 heures | Riante Plaine – La Verpillière

À la rencontre de la Réserve Naturelle – Étang de Saint-Bonnet | Mardi 25 | entre 15 heures et 17 heures | RDV Observatoire du bas Rond-point – Vaulx-Milieu

Jeux collectifs | Mardi 25 | 18 heures-19 h 30 | Quartier Riante Plaine – La Verpillière

Retrouvez tous les événements récurrents du réseau des médiathèques CAPI dans la plaquette « Rendez-vous réguliers » et sur : **http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr**

Ciné été | «Alibi.com» | Mardi 25 | à partir de la tombée de la nuit | Montbernier – Bourgoin-Jallieu

Bib de rue Été | Jeudi 27 | de 10 heures à 12 heures | Parc du Vellein – Villefontaine

Bib de rue Été | Jeudi 27 | de 10 heures à 12 heures | Riante Plaine – La Verpillière

Soirée Chanson Goldman | Jeudi 27 | 18 heures-19 h 30 | Devant le centre social – La Verpillière

Un été au ciné aux Fougères | Les Minions | Jeudi 27 | à 21 h 30 | Plateau sportif des 4 vents – Villefontaine

Bib de rue Été | Vendredi 28 | de 10 heures à 12 heures | Aire de jeu – Centre du village – Saint-Quentin-Fallavier

Cinéma en Plein Air – «Bienvenue Marly Gomont» | Samedi 29 | 22 heures | Jardins du Millenium (avenue du Bourg) – L'Isle d'Abeau

AOÛT

Exposition Couleurs et saveurs | Jusqu'au 1er septembre | Espace Carnot à l'Office de tourisme CAPI – Bourgoin-Jallieu

Loto | Mardi 1er | 18 heures-19 h 30 | Place des Droits de l'Homme – La Verpillière

Ciné été | «Vaiana» | Mardi 1er | à partir de la tombée de la nuit | L'Oiselet – Bourgoin-Jallieu

Jeux d'extérieur | Jeudi 3 | 18 heures-19 h 30 | Jardin de ville – La Verpillière

Un été au ciné à la Maison Pour Tous | Belle et Sébastien, l'aventure continue | Vendredi 4 | à 22 heures | Place Nelson-Mandela – Villefontaine

Découverte de l'Étang de Fallavier et Vallon du Layet | Dimanche 6 | entre 15 h 30 et 18 heures | Parc de Fallavier – Saint-Quentin-Fallavier

Ciné été | «L'Odyssée» | Mardi 8 | à partir de la tombée de la nuit | Pré-Bénit – Bourgoin-Jallieu

Découverte de l'Étang de Fallavier et Vallon du Layet | Dimanche 20 | entre 15 h 30 et 18 heures | Parc de Fallavier – Saint-Quentin-Fallavier

Ciné été | «Demain tout commence» | Mardi 22 | à partir de la tombée de la nuit | Place Charlie-Chaplin – Bourgoin-Jallieu

Journée civilisation viking | Dimanche 27 | Toute la journée | Château de Fallavier – Saint-Quentin-Fallavier

1er Championnat de France de caisses à savon | Dimanche 27 | à partir de 9 heures | Sérézin de la Tour

Ciné été | «Raid dingue» | Mardi 29 | à partir de la tombée de la nuit | Théâtre de la butte – Bourgoin-Jallieu

SEPTEMBRE

Festival des monteurs d'échafaudages – animations diverses | Samedi 2 | toute la journée | Meyrié

Journée Portes Ouvertes | Samedi 2 | de 14 heures à 17 heures | Golf Public des 3 Vallons – L'Isle d'Abeau

Conte au jardin Hamed Bouzzine | Vendredi 8 | 19 heures | Médiathèque – Villefontaine

Présentation saison culturelle 2017/2018 | Vendredi 8 | 19 h 30 | Millenium (avenue du Bourg) – L'Isle d'Abeau

Les Belles Journées | Groupe lauréat du Tremplin – Butch Mc Koy – Mountain men | Nouvelle Vague | Vendredi 8 | Parc des Lilattes – Bourgoin-Jallieu

Les Belles Journées | RaouL Vignal – Bertrand Betsch – Thomas Fersen – Rodolphe Burger – Fishbach | Samedi 9 | Parc des Lilattes – Bourgoin-Jallieu

Forum des Associations | Samedi 9 | 10 heures à 18 heures | Gymnase David-Douillet (boulevard de Fondbonnière) et Terrain multisports – L'Isle d'Abeau

Journées Européennes du Patrimoine – «Jeunesse et Patrimoine» | Samedi 16 | 15 heures à 19 heures – Dans la Ville et Parc Saint-Hubert – L'Isle d'Abeau

Vide-grenier | Dimanche 17 | dans les rues du Village – Domarin

Atelier tricot | Mercredi 20 | 15 heures | Médiathèque – Villefontaine

Rando pour Tous | Mercredi 27 | RDV à 17 h 30 | ENS Saint-Savin Le Ruisseau | Salle polyvalente – Rue de la Mairie – Saint-Savin

Conte Mercedes Alfonso | Samedi 30 | 10 h 30 | Médiathèque Agnès Varda – L'Isle d'Abeau

Randonnée semi-nocturne | Samedi 30 | RDV à 17 h 30 | Foyer culturel – Nivolas-Vermelle

L'HEURE DU CONTE

Reprise des séances Heure du conte à la rentrée – renseignements auprès des médiathèques ou sur le portail http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr

PAR ICI

Financement (372 000 euros) : CAPI et Région Auvergne – Rhône-Alpes.

Respirez, vous êtes sur la bonne voie

C'EST QUOI LA VOIE VERTE ?

La voie verte de la Bourbre a été créée par la CAPI dans le cadre de son schéma directeur vélo, pour faciliter les trajets domicile-travail. Elle a aussi été aménagée pour proposer des espaces de détente et de découverte.

C'EST OÙ ?

Longue de 3,8 km, cette nouvelle voie permet de rallier Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau en 15 minutes.
Deux accès : impasse de la Plaine à Bourgoin-Jallieu / rue du Gâ à L'Isle d'Abeau.

C'EST POUR QUI ?

La voie verte est réservée aux piétons, joggeurs, cyclistes, au quotidien ou en balade, pour les loisirs ou pour les trajets domicile-travail. Les véhicules motorisés (moto, mobylette, scooter, quad…) sont interdits.

+ QU'UNE VOIE !

- Une aire de repos (aire du Gâ)
- Des panneaux signalétiques pédagogiques
- Deux mares pour accueillir des populations d'amphibiens
- Des mobiliers spécifiques favorables à la faune locale : totems et spirales à insectes, nichoirs à oiseaux,…

ET DEMAIN ?

La voie verte devrait être prolongée pour relier les structures et les équipements du territoire et donner accès au reste du réseau cyclable.

Le vélo est un mode de déplacement pratique et bénéfique pour la santé, non polluant et accessible économiquement à tous. Il est l'un des outils les plus efficaces du développement durable des territoires.

L'inauguration, le 13 mai dernier, a rassemblé 350 personnes, certains la connaissaient déjà, d'autres l'ont découverte…

Golf PUBLIC des 3 Vallons

LE GOLF POUR TOUS !

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU GOLF DES 3 VALLONS

2 SEPTEMBRE 2017

14H > 17H - À L'ISLE D'ABEAU

PHOTOS : © C. CHEVALLIER - © FOTOLIA.COM / RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION CAPI

RENSEIGNEMENTS :
04 74 43 28 84
golf.public.lestroisvallons@capi38.fr

Sports CAPI - Piscines et Golf

http://golf.capi-agglo.fr

CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

« DEPUIS QUE JE L'AI ADOPTÉ, JE ME METS AU VERT ! »

EN MODE VELO

Adoptez-le !

www.capi-agglo.fr

CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère